



Small Islands Organisation

Cahier des charges

Recrutement d'un prestataire en charge de la réalisation de vidéos et d'une photothèque

**Bastide Beaumanoir
3 rue Marcel Arnaud
13100 Aix-en-Provence
France**

Table des matières

I-	Contexte général : présentation de SMILO	2
II-	Objectif de la prestation (résumé de l'appel d'offre)	4
III-	Contenu de la prestation	5
III.1	Travail de préparation	5
III.2	Tournage, Réalisation et Montage de vidéos et réalisation de photos	5
III.2.1	Introduction	5
III.2.2	Les vidéos	5
IV-	Modalités de consultation	10
IV.1	Modalités de dépôt des candidatures	10
IV.2	Pièces à fournir	10
IV.3	Forme juridique	10
IV.4	Critères de sélection du prestataire	10
IV.4.1	Qualité technique (40%)	10
IV.4.2	Prix (60%)	11
V-	Clauses administratives	12
V.1	Durée du marché	12
V.2	Mentions particulières	12
V.3	Pièces contractuelles	12
V.4	Utilisation des résultats	12
V.5	Modalités de paiement	12
V.5.1	Périodicité des versements	12
V.5.2	Pénalités de retard	12
V.5.3	Assurances	13

I- Contexte général : présentation de SMILO

Les petites îles sont à la fois fragiles et singulières. Situées aux avant-postes des changements globaux, elles concentrent de nombreuses problématiques : ressources limitées, richesses biologiques à protéger, pressions liées aux activités humaines... Des enjeux auxquels il est possible d'apporter des réponses pragmatiques et efficaces, qui font des petites îles les pionnières d'un développement plus durable.

SMILO (Small Islands Organisation) est une ONG qui accompagne les petites îles de moins de 150 km² vers une gestion durable de leur territoire. Autour d'une gouvernance partagée, l'approche SMILO vise à garantir le bon état écologique et environnemental d'une île, propice à son développement humain. L'objectif principal est d'initier, encourager et valoriser des démarches intégrées de préservation et de gestion durable des ressources naturelles autour des thématiques eau & assainissement, déchets, énergie, biodiversité, paysages et patrimoines. La démarche de SMILO se concrétise via un processus de labellisation, reconnaissance internationale des territoires qui s'engagent pour un développement humain compatible avec l'environnement. Le label « Ile Durable » vise ainsi à mieux faire connaître les enjeux de préservation sur les petites îles, ainsi qu'à valoriser ces territoires « laboratoires », acteurs de la transition.

Durant la phase de développement de SMILO (2017-2021), 18 petites îles sont engagées dans ce processus de labellisation, situées en Europe, Méditerranée, Afrique, Océan Indien et Asie du Sud-Est. Dans ce cadre, SMILO gère le Fonds pour les îles, qui finance des opérations concrètes sur les îles. L'action de SMILO s'inscrit enfin dans une logique de renforcement de la coopération et de la solidarité entre les îles de son réseau international et les partenaires insulaires. Plus d'une trentaine d'îles, membres de ce réseau, se rencontrent régulièrement pour échanger leurs bonnes pratiques et participer à des formations, ateliers, et événements internationaux. Des actions de plaidoyer du réseau SMILO visent également à promouvoir les bonnes pratiques et le rôle des petites îles dans l'agenda international (UICN 2020, CBD Post-2020).

ONG de droit français, la gouvernance de SMILO est assurée par son Assemblée générale et son Conseil d'Administration, composés de 5 collègues. L'ONG est accompagnée par le Conservatoire du littoral et ses activités et projets de terrain soutenus par des acteurs internationaux tels que le Fonds Français pour l'Environnement Mondial dans le cadre du projet « petites îles durables », la Fondation Prince Albert II de Monaco sur la gestion durable des déchets en Méditerranée, le Ministère de la transition écologique et solidaire, l'Ambassade de France en Croatie ou encore le programme européen Interreg Maritimo France-Italie 2014-2020.

L'ONG SMILO souhaite faire appel à un prestataire pour la création de vidéos et photos pour renforcer les activités de communication de l'ONG, en particulier dans le cadre du projet soutenu par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) et le projet soutenu par la Fondation Prince Albert II de Monaco.

Fonds Français pour l'Environnement Mondial – Projet Petites Iles durables

Ce projet soutient le développement de SMILO jusqu'en juin 2021, par des mesures visant à faciliter les échanges entre acteurs locaux sur les premières petites îles engagées dans le processus de labellisation SMILO. Ces actions permettent de renforcer leurs capacités

techniques et connaissances dans les domaines de l'eau, l'énergie, les déchets, la biodiversité, les paysages. Ce projet encourage l'émergence d'une gouvernance nouvelle et repose sur la mise à disposition d'outils pédagogiques et d'experts thématiques sur les îles engagées dans les étapes du label « Ile durable ». La création du Fonds pour les îles soutient financièrement en parallèle des opérations concrètes et prioritaires issues des diagnostics territoriaux et plans stratégiques. Ce projet est co-piloté par la Délégation Europe et International du Conservatoire du littoral.

<https://www.ffem.fr/fr/carte-des-projets/initiative-petites-iles-durables-mise-en-place-dune-demarche-internationale-de>

Fondation Prince Albert II de Monaco – Projet Gestion durable des déchets en Méditerranée

Ce projet concerne 5 sites insulaires : l'île du Levant et l'archipel des Lavezzi (France), Tavolara (Italie), l'archipel des Kerkennah (Tunisie) et l'île de Zlarin (Croatie). Il apporte un soutien technique et financier aux îles pour mettre en place des opérations concrètes de gestion durable et innovante des déchets, et renforcer les politiques locales de gestion intégrée. Les bonnes pratiques des îles seront diffusées dans le réseau SMILO, afin que toutes les petites îles bénéficient d'un retour d'expériences. Les gestionnaires des sites pilotes valoriseront celles-ci dans le cadre d'ateliers d'échanges.

<https://www.fpa2.org/projet-497.html>

II- Objectif de la prestation (*résumé de l'appel d'offre*)

La prestation a pour objectif d'appuyer les efforts de communication de l'ONG pour promouvoir sa mission ainsi que les projets de terrain soutenus par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial et la Fondation Prince Albert II de Monaco. Le prestataire devra réaliser une série de vidéos et de photos pour présenter de manière dynamique les actions de terrain de SMILO et de ses partenaires en faveur du développement durable des petites îles.

Plus précisément, le prestataire sera sollicité pour :

- La production de 6 vidéos courtes (2-3 minutes maximum) :
 - o 1 vidéo de présentation de l'ONG SMILO,
 - o 2 pour valoriser les résultats du projet soutenu par le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM),
 - o 3 pour valoriser les résultats du projet soutenu par la Fondation Prince Albert II de Monaco (FPA2).
- La réalisation de photos (20 à 30 photos par site visité)

Le prestataire sera amené à se déplacer sur les îles « FPA2 » de Kerkennah (Tunisie), Zlarin (Croatie), Levant (France) ; et sur les îles FFEM de Gorée (Sénégal), et Principe (Principe et Sao Tomé).

Le but ultime de la communication de SMILO est de faire connaître les enjeux de préservation sur les petites îles et valoriser ces territoires « laboratoires », acteurs de la transition écologique. Pour chaque catégorie de vidéos, des objectifs spécifiques de communication ont été identifiés (*cf. messages, Section III*).

Style des vidéos : SMILO est à la recherche d'un prestataire pour des vidéos créatives et engageantes. L'utilisation de nouvelles technologies est fortement souhaitée. Il s'agira ainsi de trouver le bon équilibre entre séquences en lien avec les opérations mises en œuvre (matériel installé, etc.), la rencontre des insulaires et des partenaires locaux (interviews notamment) et capter la beauté des îles, à préserver. Les scénarios institutionnels et traditionnels de communication de projets sont à éviter.

III-Contenu de la prestation

L'ensemble de la prestation sera réalisé en concertation étroite et avec l'appui de l'ONG SMILO.

III.1 Travail de préparation

Une première réunion de préparation entre le prestataire et l'équipe SMILO aura pour objectif de :

- définir plus précisément les contenus, objectifs et formats, etc. des vidéos, le tout en fonction des cibles et des canaux de distribution qui seront essentiellement Youtube, Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn ;
- établir un planning des tournages et préciser le matériel nécessaire.

Cette réunion aura lieu dans les locaux de SMILO à Aix-en-Provence (France) si le prestataire est à proximité, ou à défaut, par vidéo-conférence.

Suite à cette réunion, le prestataire devra présenter un document de 5-10 pages qui présente : (i) une ébauche de script et de screenplay, (ii) ainsi qu'un planning de tournage, et descriptif de matériel et équipe. Ce document sera présenté aux partenaires SMILO associés à la mise en œuvre des actions des projets.

Livrable : Résumé du déroulé et contenu des vidéos à produire

Délais d'exécution : avant le 31 mars 2020.

III.2 Tournage, Réalisation et Montage de vidéos et réalisation de photos

III.2.1 Introduction

La prestation comprend :

1. Et la **réalisation de petits films courts** (environ 2 à 3 min max par vidéo)
2. La **réalisation de photos** (20 à 30 photos par site visité) pour une utilisation par notre équipe pour des outils de communication et des événements ainsi que pour nos partenaires locaux et internationaux et bailleurs. Les photos devront être légendées. Il s'agit de prendre des photos qui mettent en avant les actions réalisées sur les sites insulaires, les activités anthropiques et l'environnement de chaque île. Il s'agit donc de prendre à la fois des portraits d'hommes et de femmes en actions, de paysages et si possible également des photos d'animaux. Les prises de photos dépendront du contexte et des conditions locales au moment des visites.

III.2.2 Les vidéos

A. Une vidéo promotionnelle sur l'ONG et le travail de SMILO

Pour la vidéo promotionnelle du travail de l'ONG, il est demandé au prestataire de créer une vidéo d'animation (2-3 minutes maximum) pour valoriser la mission de SMILO (*voir Section I. du présent document*).

Le scénario sera à construire avec le Secrétariat SMILO. Cette vidéo pourra intégrer des prises

de vues réelles (si c'est le cas, de préférence déjà existantes ou rapportées lors des premières visites décrites dans de ce cahier des charges) et des infographies issues de la banque d'image SMILO. Le prestataire veillera à respecter la charte graphique de l'ONG, pour cela celui-ci travaillera en étroite collaboration avec l'ONG.

Livrable :

- Deux versions devront être livrées : une version internationale (VI); et la version telle que demandée dans cet appel d'offre.
- Une première version est à envoyer pour validation par SMILO (notamment l'ébauche du script et screenplay, images avant le montage final) avant de créer la version définitive.
- La vidéo doit être en anglais, sous-titrée en français.
- Sur la base de la vidéo finale, prévoir des versions plus courtes, avec longueur adaptée à chaque réseau social (Facebook, Twitter, Instagram et Youtube).
- La **cession des droits est à prévoir**, pour tout pays, en toute langue, pour une durée indéterminée.

Délais d'exécution : avant le 30 novembre 2020.

B. Trois vidéos pour le projet Fondation Prince Albert II de Monaco

L'objectif principal de ces vidéos est de présenter les enjeux déchets spécifiques aux îles et de montrer des résultats concrets obtenus dans le cadre du projet 2018-2020 « Gestion des déchets sur les petites îles de Méditerranée » financé par la Fondation Prince Albert II de Monaco. Les vidéos devront ainsi présenter de manière dynamique les actions de terrain mises en place sur les îles et thématiques suivantes :

• **ILE DU LEVANT (FRANCE) :**

Bénéficiaire du projet : Syndicat d'Administration d'Héliopolis

Type de projet : mise en place d'un système de broyage et valorisation des déchets verts sur l'île du Levant, afin de réduire drastiquement le recours au brûlage des déchets verts.

• **ILE DE KERKENNAH (TUNISIE)**

Bénéficiaire du projet : Agence Nationale de Gestion des Déchets

Type de projet : projet pour améliorer la gestion des déchets en plastique issues de l'activité locale de pêche (nasses de pêche en plastique abandonnées en mer – *drinas*) qui sont une véritable pollution environnementale et un risque sanitaire pour l'archipel (broyage et réutilisation du plastique). Des prises de vues sous l'eau sont donc à prévoir.

• **ILE DE ZLARIN (CROATIE)**

Bénéficiaire du projet : Association La Révolution Albatros et Comité Insulaire

Type de projet : mise en place d'un système de collecte et valorisation locale de bio-déchets et réduction des déchets et emballages à la source, notamment plastiques, en soutien de la campagne « Za Zlarin Bez Plastike » (Zlarin sans plastiques), présentée à l'Assemblée annuelle des Nations Unies par la Présidente croate en 2019.

Pour ces trois vidéos :

Messages spécifiques de ces vidéos :

- Les îles constituent un excellent laboratoire pour tester des solutions adaptées localement pour réduire globalement l'empreinte financière et carbone liée aux déchets. Le message principal est d'expliquer que les îles ont un bilan financier et

environnemental par habitant plus élevé en moyenne que le reste des territoires continentaux à cause du coût des transports, notamment car les équipements structurants de traitement des déchets sont situés sur le continent.

- Les messages secondaires sont :
 - (o) *réduire les déchets*, en faisant venir le moins d'emballages possibles sur les îles pour limiter les volumes à faire repartir et/ou à traiter (ex : limiter les plastiques à usage unique sur l'île de Zlarin).
 - (o) *compacter* pour limiter les volumes à gérer ou à mettre en transit, et réutiliser les déchets sur l'île en correspondance avec les besoins locaux (ex : broyat pour amender les terres sur l'île du Levant et broyage et réutilisation des nasses plastiques au Kerkennah).

Publics cibles :

Priorité 1 :

- Les bailleurs actuels et futurs de l'ONG.
- Les partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux qui interviennent dans la thématique « Déchets » (bailleurs, associations environnementales et un peu monde de la recherche).
- Les adhérents actuels et futurs de l'ONG (en particulier nouvelles îles).

Priorité 2 :

- Les décideurs à l'échelle locale et nationale.
- Ponctuellement les participants aux grands rendez-vous internationaux qu'ils soient décideurs, bailleurs ou acteurs dans la thématique « Déchets ».
- Le grand public.

Contenu à filmer :

- Les opérations sur le terrain et matériel installé.
- Interview de personnes impliquées dans le projet (nombre de personnes à déterminer lors de la première rencontre avec SMILO).
- L'île : son environnement et/ou activités humaines.

Livrables :

Pour chaque vidéo :

- Deux versions devront être livrées : une version internationale (VI); et la version telle que demandée dans cet appel d'offre.
- Une première version est à envoyer pour validation par SMILO (notamment l'ébauche du script, images avant le montage final) avant de créer la version définitive.
- Les vidéos seront en anglais ou français selon le pays et sous-titrées en anglais ou français.
- Sur la base de la vidéo finale, prévoir des versions plus courtes, avec longueur adaptée à chaque réseau social (Facebook, Twitter, Instagram et Youtube).
- Le prestataire devra prévoir d'obtenir les éventuelles autorisations pour les prises de vue.
- La cession des droits est à prévoir, pour tout pays, en toute langue, pour une durée indéterminée.

Délais d'exécution :

Les vidéos et photos de :

- Levant doivent être finalisées avant le 30 mai 2020.
- Kerkennah doivent être finalisées avant le 30 septembre 2020.
- Zlarin doivent être finalisées avant le 30 novembre 2020.

C. Deux vidéos pour le projet Fonds Français pour l'Environnement Mondial

Les vidéos devront présenter de manière dynamique les actions de terrain mises en place sur les îles et thématiques suivantes :

- **ILE DE GOREE (SENEGAL) :**

Bénéficiaire du projet : le Syndicat d'Initiatives et de Tourisme de Gorée (SITG)

Type de projet : engagé dans une démarche environnementale de prévention de la production des déchets et de maintien de la salubrité de Gorée, le Syndicat d'Initiatives et de Tourisme de Gorée (SITG) est en train de mettre en œuvre avec le soutien de SMILO un projet qui se concentre sur deux thématiques :

- le renforcement de la gestion des déchets ;
- l'amélioration de la mobilisation et de l'accessibilité des sources d'approvisionnement en eau, ainsi que la réduction des sources de pollution liées à l'assainissement de l'île.

- **ILE DE PRINCIPE (SAO TOME ET PRINCIPE) :**

Bénéficiaire du projet : Réserve de Biosphère UNESCO de Principe

Type de projet : SMILO soutient la mise en place d'un système pilote de collecte, traitement et réutilisation des déchets organiques à l'échelle de Santo Antonio, la ville principale de l'île de Principe. Le projet débutera début 2020 pour une durée d'une année.

Pour ces deux vidéos :

Objectifs de ces vidéos :

- *Accroître la notoriété du Processus de labellisation et du Fonds pour les îles SMILO*, auprès de bailleurs internationaux et mécènes. Le fonds sert à financer des projets concrets d'une valeur de 5 000 à 50 000 € dans les 5 thématiques SMILO sur les îles engagées dans le processus de labellisation.
- *Renforcer la crédibilité et la légitimité des bénéficiaires* auprès des décideurs et des bailleurs en valorisant les résultats du Fonds pour les îles en cohérence avec les engagements des pays concernés.
- *Illustrer* en quoi ces projets sont innovants et insister sur leur spécificité par rapport à d'autres approches.

Publics cibles :

Priorité 1 :

- Les bailleurs qui sont susceptibles de financer le Fonds pour les îles dans les 5 domaines d'action de SMILO.
- Les partenaires techniques et financiers nationaux et internationaux qui interviennent dans les 5 thématiques SMILO (bailleurs, associations environnementales et un peu monde de la recherche).
- Les adhérents actuels et futurs de l'ONG (en particulier nouvelles îles).

Priorité 2 :

- Les décideurs à l'échelle locale et nationale.
- Ponctuellement les participants aux grands rendez-vous internationaux qu'ils soient décideurs, bailleurs ou acteurs dans les 5 thématiques.
- Un public élargi, averti.

Contenu à filmer :

- Les opérations sur le terrain et matériel installé.
- Interview de personnes impliquées dans le projet (personnes et leur nombre à déterminer lors de la première rencontre avec SMILO).

- L'île : son environnement et/ou activités humaines.

Livrables :

Pour chaque vidéo :

- Deux versions devront être livrées : une version internationale (VI); et la version telle que demandée dans cet appel d'offre.
- Une première version est à envoyer pour validation par SMILO (notamment l'ébauche du script, images avant le montage final) avant de créer la version définitive.
- Les vidéos seront en anglais ou français selon le pays et sous-titrées en anglais ou français.
- Sur la base de la vidéo finale, prévoir des versions plus courtes, avec longueur adaptée à chaque réseau social (Facebook, Twitter, Instagram et Youtube).
- Le prestataire devra prévoir d'obtenir les éventuelles autorisations pour les prises de vue.
- La **cession des droits est à prévoir**, pour tout pays, en toute langue, pour une durée indéterminée.

Délais d'exécution :

Les vidéos et photos de :

- Gorée, Principe doivent être finalisées avant le 30 novembre 2020.

IV- Modalités de consultation

IV.1 Modalités de dépôt des candidatures

Les candidats intéressés sont invités à envoyer leur dossier de candidature par email à l'adresse suivante : secretariat@smilo-program.org **avant le 28 février 2020 à minuit heure française.**

Les dossiers envoyés après cette date ne seront pas pris en compte.

Pour toute demande de renseignement complémentaire, veuillez contacter Sylvain Petit, Secrétaire exécutif de l'ONG SMILO, à l'adresse suivante : s.petit@smilo-program.org

Nota Bene : Les propositions doivent être transmises dans des conditions qui permettent d'authentifier la signature du candidat. La transmission doit pouvoir faire l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

IV.2 Pièces à fournir

Les dossiers de candidatures doivent être constitué des pièces suivantes :

- Le présent cahier des charges, accompagné de ses clauses administratives, signé et daté (cachet du prestataire) ;
- Une proposition technique qui devra contenir à minima :
 - o une courte note de compréhension des termes de référence ;
 - o la méthodologie et modalités d'intervention du candidat pour répondre aux attentes de SMILO (y compris description du matériel à utiliser), ainsi qu'un planning d'exécution ;
 - o la composition et la qualification de l'équipe chargée de la réalisation de la prestation (noms, qualités et CV des personnes mobilisées et leurs références pour des prestations/expériences similaires de moins de 3 ans), et la liste du matériel utilisé
- Un devis détaillé daté et signé, avec les coûts /jour ou heure. Ce devis doit indiquer les montants TTC en euros de la prestation ;
- Un ou plusieurs exemples de vidéo dans le domaine environnemental déjà réalisé par le prestataire (sous forme de lien internet, ou fichier joint);
- Un relevé d'identité bancaire ou équivalent indiquant les numéros de BIC/SWIFT et IBAN.

Les dossiers incomplets ne seront pas étudiés.

IV.3 Forme juridique

Aucune forme de groupement n'est imposée.

IV.4 Critères de sélection du prestataire

IV.4.1 Qualité technique (40%)

- Qualité du prestataire (bagage académique, expérience, références) et cas échéant, des sous-traitants. Plus précisément, le prestataire doit :
 - o être spécialisé dans la réalisation de vidéo et photos dans le domaine environnemental ;
 - o avoir au moins trois ans d'expérience en particulier dans la création de matériel de communication destiné à être diffusés sur les réseaux sociaux ;
 - o avoir de l'expérience dans la communication stratégique à l'international ;
 - o des connaissances approfondies et/ou de l'expérience dans le contexte insulaire est un plus ;
 - o avoir d'excellentes connaissances de l'anglais et du français (de façon à être au moins en mesure de travailler avec un sous-traitant pour pouvoir réaliser les vidéos et enregistrement des voix en anglais ou français, sous-titrées en français ou anglais).
- Qualité de l'offre (créativité et innovation, qualité méthodologique, pertinence des moyens et matériels, pertinence du planning de réalisation, etc.). Plus précisément, le prestataire doit :
 - o Démontrer que son approche est créative, dynamique et engageante, de façon à maximiser l'impact des vidéos et les personnes touchées ;
 - o Utiliser des technologies récentes (notamment drones)

IV.4.2 Prix (60%)

Le détail des coûts de la prestation doit être précisé dans un budget annexé à la proposition.

Le prestataire devra mobiliser les ressources humaines et/ou matérielles et assumer seul la responsabilité de se procurer tout document ou renseignement nécessaires à la réalisation du mandat qui lui est confié, incluant la production des rapports selon les exigences du présent cahier des charges.

Les candidats sont invités à présenter un budget détaillé des coûts afférents à la réalisation des différents éléments de la prestation. Les coûts éligibles sont détaillés comme suit :

- Rémunération forfaitaire du prestataire
- Frais de transport

L'hébergement du prestataire sur les sites insulaires sera pris en charge par l'intermédiaire de l'ONG.

Les prestataires qui sauront faire une offre concurrentielle pour notre jeune structure associative seront privilégiés. A titre indicatif, SMILO présente une fourchette de prix possibles : entre 25 000 € et 35 000 €.

V- Clauses administratives

V.1 Durée du marché

L'ensemble de la prestation sera réalisé avant le 29 février 2021.

V.2 Mentions particulières

Le prestataire pourra être amené à se rendre dans les locaux de l'ONG à Aix-en-Provence pour travailler avec l'équipe de SMILO.

L'offre du prestataire comprend la totalité des moyens et matériels mis en œuvre pour la réalisation de la prestation, **à l'exception de l'hébergement sur les sites insulaires** qui sera pris en charge par l'intermédiaire de l'ONG.

V.3 Pièces contractuelles

Les pièces contractuelles pour cette prestation sont :

- Le présent document faisant office de cahier des charges techniques et de cahier des clauses administratives particulières ;
- Le devis / la proposition financière ;

V.4 Utilisation des résultats

L'option retenue est celle de la concession de droits d'utilisation sur les résultats, pour tout pays, en toute langue, pour une durée indéterminée.

Le titulaire du marché concède au commanditaire, le droit d'utiliser ou de faire utiliser les résultats, en l'état ou modifiés, de façon permanente ou temporaire, en tout ou partie, par tout moyen et sous toutes formes.

Dans l'hypothèse d'une publication sur internet, les droits sont concédés pour le monde entier.

Le commanditaire ne devient pas, du fait du marché, titulaires des droits afférents aux résultats, dont la propriété des inventions nées, mises au point ou utilisées à l'occasion de l'exécution du marché.

Le prix de cette concession est forfaitairement compris dans le montant du marché.

V.5 Modalités de paiement

V.5.1 Périodicité des versements

SMILO versera la rémunération du Prestataire en deux tranches :

- Une première tranche d'un montant équivalent à 50% du budget total de la prestation une fois les trois premières vidéos livrées en version définitive.
- Une seconde tranche de 50% équivalente au solde du budget total à la fin de la prestation.

V.5.2 Pénalités de retard

Sauf en cas de force majeure, lorsque le délai contractuel est dépassé, le titulaire encourt, sans mise en demeure préalable, une pénalité journalière de retard de 50 € par jour ouvré de retard.

V.5.3 Assurances

Le prestataire s'engage à fournir la(les) attestation(s) d'assurance couvrant les risques liés aux prestations demandées.

A , le

Signature et cachet du (des) prestataires(s) :

A Aix-en-Provence, le 30.01.2020

Le représentant du Commanditaire,

Maxime Prodromides

Président de Small Islands Organisation (SMILO)

